

JAB
case postale
1211 Genève 8

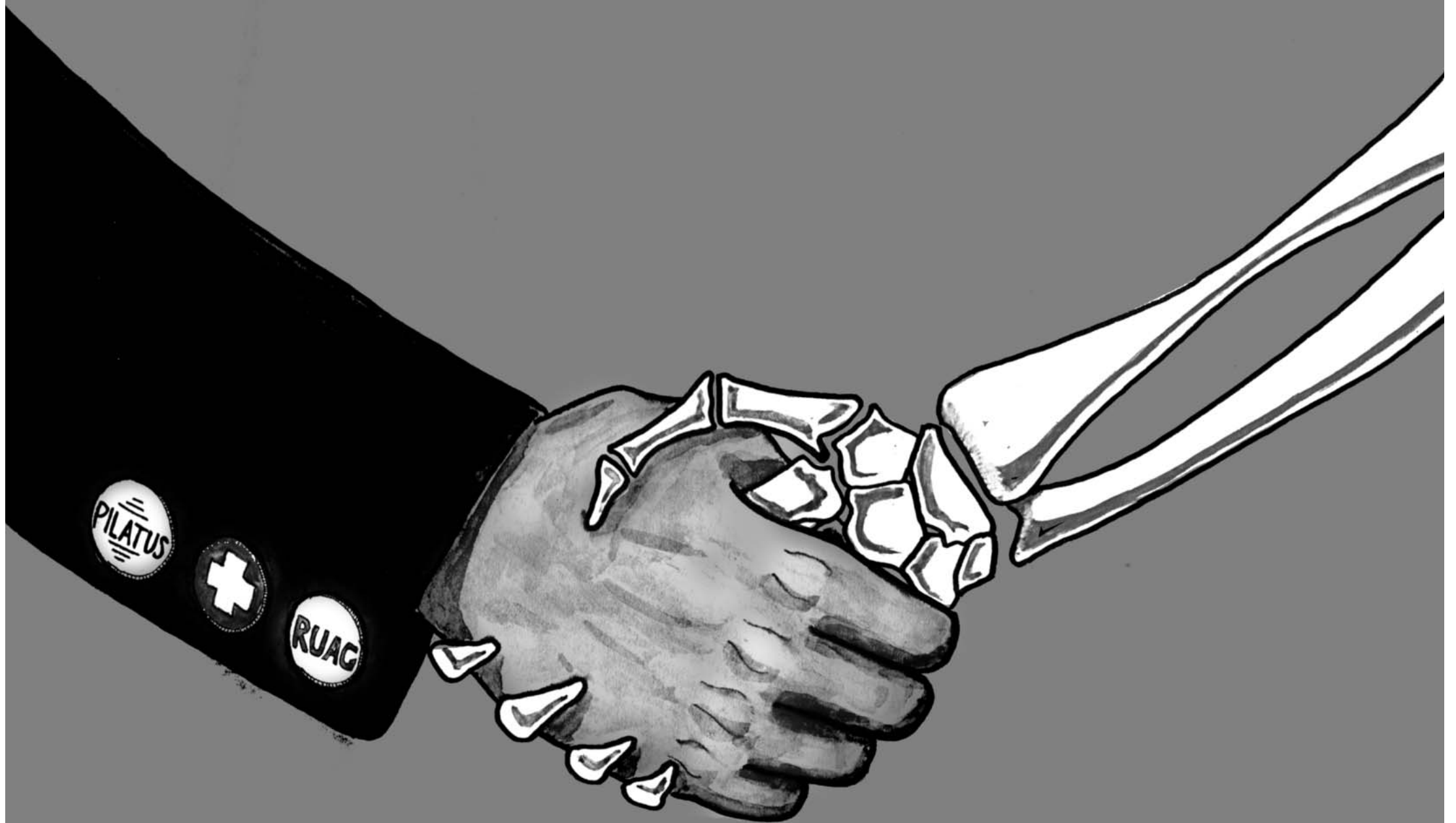
changements d'adresse:
GSsA, CP 151, 1211 Genève 8
gssa@gssa.ch

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

GSsA Journal N° 103 Mai 2015

une Suisse sans armée

Pas de commerce avec la mort



Cher G

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Le commerce mondial de l'armement explose, et la Suisse « neutre » joue sur tous les tableaux. Depuis des années, les entreprises de l'armement telles que la Mowag usent et abusent des moyens de contourner ou d'étendre les lois qui réglementent l'exportation de matériel de guerre (p.4). C'est pourquoi, des chars d'assaut et des « biens militaires spéciaux » issus de sites de production suisses sont utilisés en grand nombre et de façon quasi systématique dans différents conflits autour du monde, et ceci malgré les violations flagrantes des droits de l'homme perpétrées par les pays consommateurs de ces biens suisses.

Dans ce journal du GSsA, nous avons soulevé les questions suivantes : à qui appartiennent les entreprises de l'armement et qui investit de l'argent dans ces firmes et récolte ainsi les fruits du commerce avec la mort ? A la page 5, nous nous sommes penchés sur la place financière suisse et avons passé sous la loupe la BNS ainsi que les banques cantonales. Vous pourrez y lire quelles institutions financières appartiennent au « Hall of fame » et au « hall of shame » de l'investissement dans l'armement.

Si le fait que les institutions financières locales s'enrichissent du commerce de matériel de guerre ne suffisait pas, la Suisse s'arme. Bien que les dépenses militaires mondiales aient légèrement baissées, le budget alloué à l'armement en Suisse a de nouveau augmenté en 2014. En page 4, une comparaison internationale permet une mise en perspective avec la situation globale.

A l'augmentation du matériel militaire s'ajoutent des avions cargo dont l'armée aimerait faire l'acquisition – et ce pour de multiples raisons cousues de fil blanc (p.3). Dans le même temps, la Suisse envoie des avions au Tiger Meet de l'OTAN en Turquie. Nous avons interpellé le DDPS à ce sujet et demandé entre autre, si de telles activités étaient compatibles avec la neutralité. (p.4)

En page 6, nous avons abordé l'histoire des mythes suisses, qui en cette année de jubilé 2015 est célébrée et instrumentalisée en toutes occasions par les partis bourgeois.

Pour l'équipe de rédaction :
Daniela Fischer

Marche de Pâques

La paix crée de l'espace – créer un espace pour la paix

(sd) Cette année encore, plus de 1000 personnes ont montré leur engagement pour la paix en participant à la marche de Pâques à Berne et à la marche pour la paix au bord du lac de Constance. C'est sous des cieus printaniers que se rassemblèrent petits et grands au Eichholz au bord de l'Aare à Berne, pour hurler les bancs du fleuve de leurs drapeaux PACE. Lors du rassemblement qui se tint au terme de la marche sur la Münsterplatz, le réfugié syro-palestinien Ahmad Abo Alros raconta dans un discours émouvant son enfance dans un camp de réfugiés syrien, sa fuite semée d'embûches vers la Suisse et ses efforts pour trouver une nouvelle patrie. Son discours laissa une impression marquante, surtout de par la capacité de l'orateur à illustrer ce que cela signifie d'être né dans un pays dans lequel aucune place n'est faite à la paix. Ensuite, Amanda Gavilanes du bureau du GSsA de Genève plaida pour faire de la place à la paix en Suisse. Cela signifie concrètement que la Suisse doit arrêter de faire du profit des guerres dans le monde et de repousser les victimes de ces conflits à ses frontières.



Cette année, le slogan de la marche de Pâques était : « la paix fait de la place – faire de la place à la paix. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GSsA SUISSE

Un signe clair contre les profits liés au commerce de la guerre

Le 19 avril eu lieu l'assemblée générale annuelle du GSsA Suisse dans une ambiance propice à de nouvelles idées et à une énergie renouvelée. Au restaurant Kreuz de Soleure, 50 membres lancèrent la préparation d'une nouvelle campagne contre l'industrie de l'armement. Par Lewin Lempert

Les membres du GSsA arrivèrent dans une atmosphère paisible, les banderoles aux murs, les drapeaux PACE au vent. Après quelques mots de bienvenue, l'assemblée débuta par une rétrospective de l'année 2014. Ensuite, c'est la planification de l'année 2015 qui occupa le débat. L'idée d'une grande campagne contre l'industrie de l'armement fut présentée aux membres, avec pour but de sensibiliser l'opinion non seulement aux scandaleuses exportations de matériel de guerre suisses, mais aussi des liens entre l'industrie de l'armement et la place financière.

Ensuite se fut au tour d'Otfried Nassauer, chercheur sur la paix et expert en drones de renommée mondiale, de tenir un discours au sujet de

la politique mondiale en matière de drones. Il souligna particulièrement que l'utilisation de drones armés dans l'espace aérien d'autres pays représente une violation claire du droit international et signifie en clair la normalisation d'exécutions ciblées illégales, car mises en œuvre sans procès. Il nota aussi que le drone Hermes 900 que la Suisse compte acquérir n'a pas de permission de vol sans accompagnement dans l'espace aérien civil et que ceci ne devrait pas changer dans un futur proche.

Avant le repas de midi, les personnes présentes se rassemblèrent pour une photo de groupe devant les drapeaux des Etats auprès desquels la Suisse a exporté du matériel de guerre l'an passé, et remercièrent ainsi symboliquement la Suisse de son engagement pour le profit au mépris des droits de l'homme. L'assemblée générale soutint la proposition d'une fusion avec le GSsA romand, qui prendra sa décision à ce sujet en mai. Cette 33ème assemblée se termina par un atelier durant l'après-midi, et déjà les transparents et les drapeaux furent rangés pour l'année prochaine.



Lors de l'AG à Soleure, nous avons remercié les états qui ont acheté du matériel de guerre Suisse en 2014.

DÉBAT

1945 : l'occasion perdue

A l'occasion des 70 ans de la fin de la seconde guerre mondiale, le GSsA invita le journaliste Andreas Zumach et l'historienne Leena Schmitter à venir à Zurich afin de se pencher ensemble sur le passé. La discussion fut axée sur deux occasions manquées de l'histoire de l'après-guerre : le non-respect de l'interdiction du recours à la force inscrit dans la charte de l'ONU et la non-introduction du droit de vote pour les femmes en Suisse. Par Daniela Fischer

Le 8 mai 1945 est gravé dans les livres d'histoire européens en tant que date de la délivrance de l'Europe du fascisme et du retour à la paix. Ce jour-là, les Nazis signèrent la capitulation sans condition à Reims. Deux semaines avant, des délégués de 50 nations s'étaient rencontrés afin de fonder l'ONU. Celle-ci adopta sa charte le 26 juin 1945, dont la pierre angulaire était et reste l'interdiction des conflits armés. Le journaliste allemand sis à Genève Andreas Zumach, auteur de l'ouvrage : « Globales Chaos, machtlose UNO – ist die Weltorganisation überflüssig geworden? » (chaos global – ONU impuissante – l'organisation internationale est-elle devenue superflue?) expliqua dans sa présentation les raisons du non-respect de

l'interdiction des conflits armés. Car c'est ce même 8 mai 1945 qu'à Sétif, en Algérie, en marge des célébrations pour la victoire contre le fascisme, une série de manifestations pour l'indépendance fut réprimée dans le sang par la France. Les émeutes se répandirent rapidement aux villes voisines, ce à quoi la France répondit en déclarant l'état de siège : 40'000 soldats français furent dépêchés, faisant 15'000 à 45'000 morts parmi les insurgés durant le mois de mai. Les événements de Sétif et la région du Constantinois marquent la première étape dans la lutte pour les indépendances des colonies européennes.

En seconde partie, Leena Schmitter, auteure de l'ouvrage : « Mouvements féministes – la Suisse depuis 1986. Analyses, documents, archives », présenta les raisons du non-octroi du droit de vote aux femmes suisses dans l'immédiat après-guerre. Bien que toutes les démocraties européennes avaient introduit le suffrage féminin au plus tard immédiatement après 1945, la Suisse tarda jusqu'en 1971. L'historienne et élue bernoise présenta les raisons qui poussèrent enfin le peuple suisse masculin – mis sous pression par la Convention Européenne des Droits de l'Homme – à donner le droit de vote aux femmes en 1971 seulement.

MILITARISATION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Une nouvelle loi sur la police aux relents militaristes

Le 8 mars dernier, les Genevois se sont prononcés, lors d'un scrutin historiquement serré (42 voix d'écart) en faveur de la nouvelle loi sur la police (LPol). Cette loi qui remet en question les acquis du personnel de la police, conforte et assoit la politique du « tout sécuritaire » et de négation des droits démocratiques menée actuellement par les autorités. Le GSsA restera mobilisé pour prévenir et dénoncer les éventuelles dérives sécuritaires.

Par Amanda Gavilanes

C'est notamment pour défendre le principe d'une police au service des citoyen-ne-s, garante de leur sécurité et s'opposer au concept d'une police de suspicion et de répression, militarisée

et au service des autorités, que le GSsA a décidé de se lancer dans cette campagne. Le comité référendaire de gauche a ainsi sensibilisé la population en portant la critique de la loi sur ses aspects néolibéraux, liberticides, antimilitaristes et antisyndicaux.

Contre la militarisation de la police

Si bien sûr, les aspects antisyndicaux et liberticides de la loi ont été le socle de la contestation de gauche, la volonté de M. Maudet, conseiller d'Etat, et M. Jornot, procureur général, de créer une police militarisée a été un élément supplémentaire dans le ralliement des forces progressistes contre la Lpol. La critique du processus renforcé de militarisation de la police rejoint celle de l'utilisation toujours plus grande de

l'armée pour effectuer des tâches de sécurité intérieure. N'oublions pas que le but de l'armée est de se défendre contre des ennemis. En l'utilisant pour des tâches de sécurité intérieure, on considère les citoyen-ne-s comme des ennemis. Nous ne pouvons pas accepter que cette prémisses régisse la police. C'est cette volonté imprégnée par le duo Maudet-Jornot de créer une « armée genevoise » que le GSsA a combattu.

Un désaveu du Conseiller d'Etat et de ses méthodes autoritaires

Malgré sa victoire dans les urnes, le gouvernement sort très clairement affaibli de cette votation. Là où Pierre Maudet, qui avait fait de cette loi un enjeu très personnel, attendait sans

doute un plébiscite, il a rencontré une opposition largement plus forte que prévue. Ce résultat est un affront, en particulier si l'on considère le recours au soutien massif des milieux bourgeois en rangs serrés derrière le Conseiller d'Etat PLR. Le résultat serré montre que les votant-e-s ont ainsi voulu signifier leur désaccord profond avec cette politique militariste de M. Maudet.

Pour le GSsA, il s'agira désormais de faire preuve de la plus grande vigilance en ce qui concerne l'avenir de la police genevoise, tant cette loi ouvre la porte à des dérives dangereuses. La police doit être au service des citoyen-ne-s. Elle doit faciliter et pacifier le dialogue social, si elle veut se targuer d'être un service de proximité.

NOUVEAUX AVIONS CARGO

L'armée expulsée

Les politiciens bourgeois souhaitent acheter de nouveaux avions cargo pour l'armée à coups de milliards. Les enjeux sont les suivants: utilisation de l'argent non-dépensé des Gripen, interventions militaires à l'étranger, mais, surtout, expulsions des requérants d'asile déboutés.

Les milliards qu'auraient dû coûter les Gripen étaient déjà planifiés dans le programme d'armement des années à venir. Or, le non des citoyen-ne-s suisse a fait échouer l'achat. Depuis, le Conseil fédéral débat de l'affectation du budget libéré. Le DDPS et les politiciens bourgeois ont élaboré différents projets qui permettraient de réattribuer l'argent à l'armée, l'un d'entre eux étant l'achat d'avions cargo pour l'armée suisse.

Soit-disant, il s'agirait, soi-disant, de permettre l'évacuation de citoyen-ne-s suisses de zones de conflits ainsi que d'une utilisation en cas de catastrophes et dans les interventions à l'étranger. Les arguments sont maigres : chaque ambassade suisse dispose déjà de plans élaborés avec les

représentations à l'étranger d'autres nations qui permettraient l'évacuation du personnel diplomatique ainsi que des citoyen-ne-s hors du pays en cas d'urgence. Les évacuations de régions de haut danger doivent être exécutées à temps – tel que ce fut le cas pour le personnel de l'ambassade de Suisse en juillet 2014. Lorsqu'un conflit devient plus aigu, une évacuation nécessite non seulement des avions cargo, mais aussi de solides troupes de terrain ainsi qu'un soutien aérien, entre autres des hélicoptères de combat – une tâche que la Suisse ne peut ni ne doit remplir.

De dangereux plans pour les expulsions

L'argument de l'aide en cas de catastrophes est lui aussi fallacieux : le Corps suisse d'aide humanitaire assorti de ses chiens de sauvetage peut se faire mettre à disposition un avion par la compagnie d'aviation Swiss en quelques heures en cas de besoin. De plus, les avions cargos visés par l'armée seraient trop petits pour transporter les hélicoptères utilisés par la Suisse lors d'opérations précédentes, lors de l'aide après le Tsunami en Indonésie par exemple.

Les interventions à l'étranger sont surtout mentionnées par les politiciens bourgeois dans l'espoir d'ainsi rallier des dissidents du PS de leur côté. Cependant, il est important de souligner que l'option de la location actuellement utilisée pour les interventions au Kosovo est non seulement plus flexible, mais aussi bien meilleur marché que l'achat d'avions cargo. Enfin, ce sont les propositions d'utilisation de ces avions cargo pour les expulsions de requérants d'asile qui sont particulièrement inquiétantes. Jusqu'à aujourd'hui, le Secrétariat d'Etat aux migrations devait exécuter les expulsions de niveau 4 (les situations dans lesquelles les migrant-e-s sont complètement menottés et harnachés) avec des avions charter privés. Les cas de décès lors de telles expulsions forcées sont récurrents. Si l'armée venait à prendre en charge ces vols gratuitement, leur nombre augmenterait sûrement. Fait particulièrement dérangeant : aujourd'hui déjà, c'est l'entreprise de l'ancien médecin militaire Daniel H. qui est chargée de l'accompagnement médical lors d'expulsions forcées. Et cela était déjà le cas lors de renvois qui ont provoqué la mort de requérants déboutés. Les conséquences d'une plus grande implication de l'armée dans les expulsions ne laisse présager que le pire.

GLOSE

Un système de reconnaissance de drones pourvu d'un équipage !

(sd) Une fois encore, le dernier programme d'armement du conseiller fédéral Ueli Maurer est placé sous de mauvais auspices. Après l'échec du DDPS dans sa tentative d'acquisition de 22 nouveaux Greifs alias Saab-Gripen, rien ne devait aller de travers cette fois-ci. Ainsi, le DDPS jeta son dévolu non sur un tigre de papier, mais sur la Rolls Royce d'entre les drones. Le Elbit Hermes 900, le drone le plus gros et le plus cher d'entre tous. Ni l'origine des drones, ni la question de savoir ce que la Suisse pourrait bien faire d'un drone de 15 x 8,3 mètres n'ont pu détourner la Suisse de cette décision. La machine a une taille équivalente à six autos de la poste. Le monstre devrait, d'après le communiqué de la défense, faire des photos « de situation » claires et nettes. Pourquoi ceci n'est pas le cas du drone du gamin d'à côté relève pour moi du mystère. Au final, celui-ci fait chaque dimanche de magnifiques photos de Herisau, et même du Sântis. Et cerise sur le gâteau : le DDPS s'offre pour 250 millions de francs un joujou immense qui ne peut même pas voler tout seul ! Un envoyé de Dieu qui n'accompagne pas, mais doit lui-même être accompagné. Car le stress dû à la surpopulation règne en Suisse : les frelons, les mouches d'alpage les pumas et les vaches rendent l'option d'un vol solitaire impensable. Si la politique ne met pas le holà, à chaque fois qu'un drone d'une valeur de 40 millions de francs prendra son envol, un pilote démarrera son PC-6 et accompagnera le drone sans pilote lors de son vol. Ce qui est sûr, c'est que les vicieux du DDPS qui détournent le sens des mots ont sûrement un papier dans leurs fonds de tiroirs qui justifie l'importance de ces vols d'accompagnement pour la formation des pilotes ainsi que pour l'industrie locale du kérosène. Ou comme dirait le conseiller fédéral Maurer : « nous avons tous besoin d'aide dans notre vie, que ce soient les manchons pour apprendre à nager ou les petites roues pour apprendre à faire du vélo. » A bon entendeur : lors du prochain vol au-dessus des alpes, protégez-vous non seulement des vaches inconnues, mais aussi des drones avec équipage.



MOWAG

Les blindés turgoviens sèment la mort dans le monde entier

La Turgovie, une région que peu de gens mettraient en lien avec les armes et la guerre, exporte des biens d'armement dans le monde entier. Les blindés de Kreuzlingen ont fait office de machines de mort aussi bien lors du coup d'état de Pinochet au Chili que du putsch militaire en Bolivie, dans la guerre en Afghanistan, ou pour l'invasion du Bahrain par les troupes saoudiennes. Par Nora Komposch

La Mowag à Kreuzlingen appartient depuis 2003 à l'entreprise d'armement General Dynamics, qui compte parmi les plus grandes multinationales de l'armement mondiales. Son produit d'exportation le plus important est le char de grenadier de type Piranha. Les chars de grenadier de la Mowag s'exportèrent durant les 40 dernières années aux quatre coins du mon-

de et furent utilisés aussi bien lors de conflits armés que pour la persécution d'opposant-e-s politiques. Aujourd'hui, on compte environ 10'000 Piranhas en action au niveau mondial.

La recette du succès de la production de licence

Par exemple, la Mowag entretenait des relations particulièrement proches avec le Generalissimo Augusto Pinochet. Lorsque Pinochet et ses partisans renversèrent de façon particulièrement sanglante le gouvernement démocratique de Salvador Allende, le Conseil fédéral décida un embargo sur l'exportation d'armes contre la dictature militaire chilienne. Cette interdiction fut vite contournée par la Mowag, lorsque celle-ci transmit les plans de construction du Piranha au Chili, qui produisit sous licence les blindés surplace par le biais d'une entreprise d'arme-

ment locale. Ce contrat de licence créa un précédent qui permit à la Mowag de faire des affaires avec d'autres clients infrécomtables en Amérique latine sans violer la loi sur l'exportation de matériel de guerre suisse. Ainsi, les chars de grenadier Mowag chiliens permirent de réprimer des mouvements de protestation dans tout le continent sud-américain.

Après la conclusion du contrat de licence au Chili, la Mowag étendit sa production sous licence à d'autres pays, entre autres l'Argentine, le Brésil, le Canada et la Grande Bretagne. C'est un contrat de ce type qui permit l'utilisation de Piranhas lors de l'invasion de troupes saoudiennes au Bahrain en 2011. Bien que la majorité des chars fût livrés par le biais d'un preneur de licence du Canada, la Mowag engrangea des revenus substantiels en frais de licence.

Les Piranhas dans l'invasion du Yemen ?

Les dernières livraisons de pièces de rechange pour blindés de la Suisse à l'Arabie Saoudite remontent à cinq ans seulement. Il est ainsi fort possible qu'il se trouve des Piranhas turgoviens parmi les plus de 1000 chars utilisés par l'Arabie Saoudite. Cela fait maintenant plusieurs semaines que l'Arabie Saoudite combat les rebelles chiites Huthis au Yemen. Jusqu'ici, le royaume n'a fait usage que de frappes aériennes – mais d'après des informations de la chaîne Al-Arabiya, les chars et les troupes terrestres sont déjà prêtes à une intervention terrestre. La probabilité que des chars de Kreuzlingen soient utilisés pour l'offensive est très haute. Malheureusement, une intervention de ce type, aussi critiquable soit-elle, ne serait pas une première dans l'histoire de Mowag.

NATO TIGER MEET

Quand L'OTAN n'est pas l'OTAN

Les 7 et 8 mai prochains aura lieu en Turquie le plus grand exercice en Europe des armées de l'air alliées : le « NATO Tiger meet ». Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'OTAN et se targue volontiers de sa neutralité, les forces aériennes suisses prennent tout de même part à l'exercice. Comble de l'ironie, le DDPS multiplie les efforts pour tenter de convaincre que le « NATO Tiger Meet » n'a en fait rien à voir avec l'OTAN. Par Martin Parpan

Le « NATO Tiger Meet » est en fait une rencontre d'escadrilles d'avions, dont les armoiries sont ornées d'un tigre. Des prix sont remis pour des performances de vols particulières, la professionnalité et la qualité du spectacle. La Suisse a déjà participé de nombreuses fois au « NATO Tiger Meet », et l'an passé, l'armée de

l'air helvétique a même remporté le prix le plus important. Sur le site internet du DDPS, l'équipe suisse pose en vainqueur, brandissant son tigre d'argent. D'après le département, le « Tiger Meet » 2014 fut une occasion rêvée d'évaluer et de comparer méthodes et savoir-faire dans un environnement international avec les partenaires et les ennemis les plus divers.

L'Autriche le fait bien aussi, alors ?

Après recherche approfondie sur le site internet du DDPS, il semble que le Département Fédéral est conscient du problème que pose sa participation au « NATO Tiger Meet ». La justification livrée au public est la suivante : le « Tiger Meet » ne serait en fait pas un exercice de l'OTAN. Et ceci, car l'organisation et la planification de l'événement est assurée par l'un des escadrons participants et non par

l'OTAN elle-même. L'OTAN ne serait donc pas organisatrice. Autre fait intéressant, sur le site du DDPS, l'événement n'est décrit qu'en tant que « Tiger Meet ». Pourtant, sur internet, pour le reste des participants et l'OTAN elle-même, il s'agit bien du « NATO Tiger Meet ». Le GSa a demandé au DDPS, par quel moyen une participation à ce type d'événement restait compatible avec la neutralité de la Suisse. Le DDPS a répondu que depuis 2003, l'événement est aussi ouvert aux membres du « partenariat pour la paix ». Et L'Autriche aussi aurait déjà participé, bien que ce pays ne soit lui aussi pas membre de l'OTAN. A la question de savoir si la neutralité de la Suisse dépendait de celle de l'Autriche, aucune réponse ne fut donnée. De

plus, le fait que le « NATO Tiger Meet » ait lieu dans un pays qui est coupable de graves violations des droits de l'homme ne semble pas jouer de rôle pour le DDPS.

En clair, l'armée de l'air suisse se rendra en Turquie en mai et y fera des manoeuvres d'exercice avec d'autres nations de l'OTAN et du PPP (le partenariat pour la paix). Ceci en prétendant que cet événement n'a rien à voir avec l'OTAN et que cela ne contredit pas sa neutralité en citant l'exemple de l'Autriche. Il se peut que cette année encore, l'équipe suisse remporte le tigre d'argent de l'OTAN. Les pilotes peuvent bien être compétents, cela ne rend pas les justifications fallacieuses du DDPS plus crédibles.

DÉPENSES MILITAIRES GLOBALES

Plutôt l'armement que des solutions aux problèmes

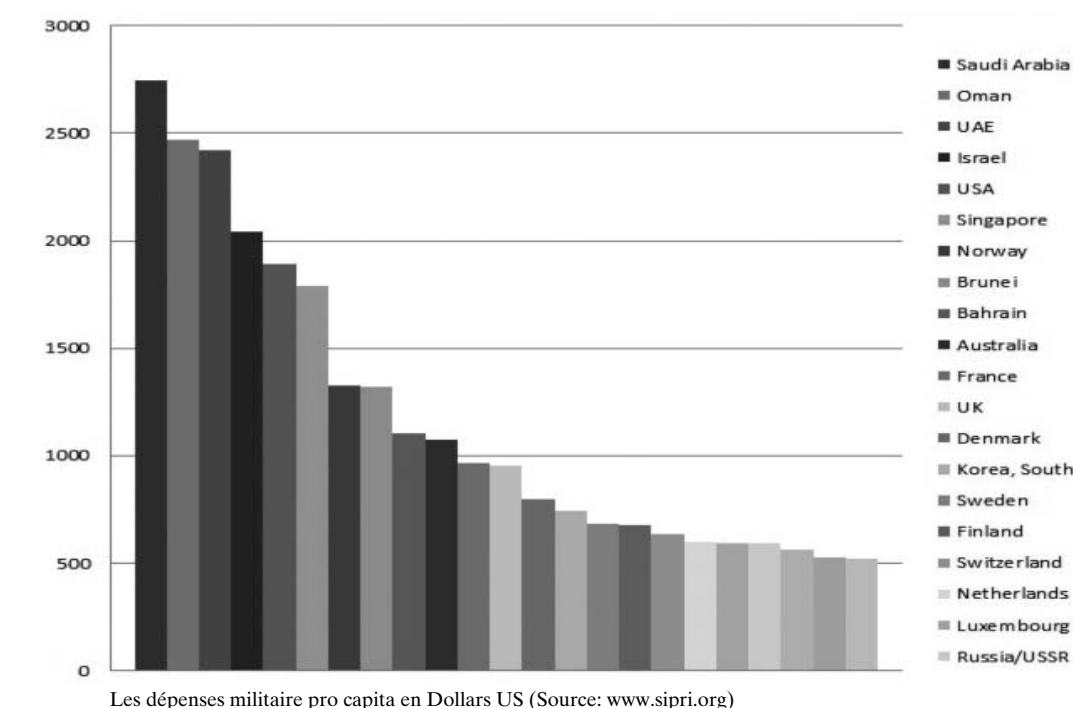
En 2014, d'après l'institut de recherche sur la paix suédois SIPRI, les dépenses militaires globales se chiffrent à 1776 milliards de dollars et ont connu une légère diminution en comparaison avec l'année précédente. En Suisse au contraire, le chef de la DDPS et la majorité bourgeoise au parlement ont réussi à imposer une augmentation du budget de l'armée. Par Adi Feller

Les données du SIPRI quant aux dépenses militaires internationales ont été publiées le 13 avril. Pour la troisième année consécutive, les dépenses militaires mondiales ont diminué légèrement, bien que les tendances régionales diffèrent. Cependant, la Suisse se met clairement en marge de cette évolution : les dépenses militaires pour l'année 2014 se chiffrent au total à 5,441 milliards de dollars. Ceci représente une claire augmentation en comparaison avec l'année précédente. Ceci est particulièrement significatif lorsqu'on prend en compte qu'en 2012, les dépenses militaires suisses s'élevaient à 4,881 milliards de dollars « seulement ». Si l'on rapporte ces chiffres à la population, pour l'an passé, cela représentait non moins de 638 dollars

par personne, plaçant la Suisse à la 17ème place du classement mondial des dépenses pro capita. Et ceci, bien que le pays soit entouré d'Etats dont aucun ne représente une menace militaire pour sa sécurité. Si l'on considère les plans d'austérité de nombreux cantons et de la Confédération, ces dépenses représentent des montants absurdes.

Des promesses non tenues

Le lobbying systématique de l'armée et de l'industrie de l'armement a porté ses fruits. Cette augmentation massive des dépenses militaires doit beaucoup aux lamentations incessantes du Conseiller fédéral Ueli Maurer au cours des dernières années. Il réussit à imposer un discours selon lequel l'armée serait en pleine déliquescence, et nécessiterait une modernisation et un renouvellement à coup de milliards. En cela, il fut soutenu par la politique hypocrite de certains partis bourgeois. Par exemple du PDC, qui lors de sa campagne en 2011, promit de s'engager pour un budget de l'armée de 4 milliards de francs. Mais après la campagne, cette promesse fut vite oubliée. Malgré le référendum remporté contre l'achat de l'avion de



combat Gripen, les partis bourgeois tentèrent de s'opposer par tous les moyens à la décision populaire et essaient jusqu'à aujourd'hui d'affaiblir le plus d'argent possible à des fins militaires. Au lieu d'investir dans la résolution de problèmes concrets tels que les transports, la transition énergétique ou le stockage définitif des déchets nucléaires, les militaristes n'ont qu'une idée floue de sécurité à offrir. En même temps, à la question de savoir comment l'armée suisse pourrait bien réagir à des menaces modernes reste sans réponse.

Cette tendance est reconnaissable au niveau mondial : la fourniture d'armes et l'augmentation du matériel militaire paraissent de simples alternatives à la résolution concrète des problèmes. En conséquence, les problèmes fondamentaux restent non résolus à long terme, ce qui provoque l'éclatement de conflits à répétition – et aujourd'hui plus violents que jamais, comme le démontrent les divers foyers de crise au niveau mondial. Et la Suisse livre allègrement du matériel de guerre.

PLACE FINANCIÈRE

Les banques suisses financent des bombes

Les scandales à répétition auxquels sont mêlées les banques ne cessent de faire des vagues en Suisse. Mais que la place financière investisse dans les bombes atomiques et les bombes à sous-munitions, malgré l'interdiction de telles pratiques, ne semble déranger personne – jusqu'à aujourd'hui du moins. De simples recherches au sujet des entreprises dans lesquelles investissent les banques suisses permettent cependant de mettre en lumière des vérités désagréables. Par Meret Schneider

Le financement de la fabrication de la production et de la vente d'armes proscrites par le droit international – en particulier d'armes atomiques et de bombes à sous-munitions – est interdit en Suisse. Malgré cela, l'UBS, le Crédit Suisse ou Swisscanto Holding (les banques cantonales) financent des fabricants d'armes qui sont impliqués dans la production de bombes atomiques. Bien que ceci représente une claire violation de la loi suisse, il semble que personne ne s'insurge.

La banque nationale est aussi de la partie

Bien que son rapport d'activité indique que « la banque nationale a décidé en 2013 de ne plus investir dans les actions d'entreprises qui produisent des armes proscrites par le droit international », la BNS n'est pas innocente non plus. La banque détient actuellement des actions d'entreprises d'armement nord-américaines d'une valeur de 250 millions de francs suisses. Elle a même augmenté sa part d'investissement dans les entreprises Honeywell et Lockheed Martin durant la première moitié de 2014 et finance aussi Raytheon, Boeing et General Dynamics, qui sont impliqués dans la production de bombes à sous-munitions.

En comparaison, la BNS détient des parts de respectivement 208 et 205 millions de francs du capital de Coca-Cola et McDonald's – et celles-ci comptent parmi les entreprises dans lesquelles la Banque Nationale investit le plus. Cela démontre que l'industrie de l'armement constitue une part significative du portefeuille de la banque nationale. Et cela non sans raison : la valeur des actions des entreprises en tête du classement du marché de l'armement ont fortement augmenté en raison de l'augmentation des conflits militaires et des crispations géopolitiques mondiales actuelles – ce dont la BNS profite. Interpellée au sujet des actions que celle-ci détient auprès de Lockheed Martin ou

Boeing, la Banque argumente : « Si nous ne pouvions plus acheter des parts de grandes entreprises d'aviation et d'armement, nous prendrions le risque de ne plus pouvoir investir de manière passive, car cela signifierait que nous ne pourrions plus suivre les indices des marchés. » La question de savoir pourquoi la banque a annoncé dans son rapport d'activité ne plus vouloir investir dans la production d'armes interdites par le droit international reste ouverte. La banque a jusqu'ici seulement mis fin à sa collaboration avec le producteur de sous-munitions Textron.

Le Panthéon de la gloire

Si l'on analyse la place financière Suisse, l'image qui s'en dégage est frustrante. L'ONG « Don't Bank on the Bomb » se consacre à l'observation des investissements des banques dans des armes atomiques. Elle classe les banques qui adoptent une attitude exemplaire en excluant les titres d'entreprises productrices de bombes atomiques de leurs investissements dans le « hall of fame ». Au second rang viennent les « runners up », qui sont en voie d'assainir leur portefeuille, et dans la troisième catégorie tombent les lanternes rouges, le « hall of shame »,

qui regroupe les banques dont la politique d'investissement ne tient pas compte de considérations liées à la production d'armes prohibées par les entreprises dans lesquelles elles investissent. Selon le classement de « Don't Bank on the Bomb », aucune banque suisse ne se trouve dans la première catégorie.

Parmi les « runners up », qui ont déclaré officiellement de ne plus investir dans la production de bombes atomiques et d'avoir pris des mesures contre ce genre de pratiques, se trouve les Credit Suisse. La banque a communiqué en 2010 son intention de ne plus investir directement dans la production, le développement et la vente ou la distribution d'armes atomiques. En conséquence, le CS a retiré ses investissements de certaines entreprises, Textron par exemple. Cependant, tout comme la BNS, celle-ci continue de financer des entreprises productrices de bombes atomiques, lorsqu'il peut être garanti que l'argent investi ne sera pas alloué à la production des produits litigieux – comme c'est le cas avec Boeing par exemple, dont l'activité principale est la production d'avions. C'est pour cette raison que le Credit Suisse se trouve auprès des « runners up » et non au « hall of shame ».

Hall of Shame

La plupart des institutions financières suisses se bousculent au panthéon de la honte. Cette catégorie regroupe les institutions financières qui, depuis 2011, ont investi dans des entreprises productrices de bombes atomiques et à sous-munitions à travers l'achat d'actions ou l'octroi de crédits et/ou sont actionnaires principaux d'au moins l'une de ces entreprises. A la tête du « Hall of Shame » se trouve l'UBS, qui a mis à disposition 3'685 millions de dollars US aux entreprises de production d'armement atomique. De plus, la banque finance trois des huit plus importants producteurs de sous-munitions et de pièces détachées.

Le Credit Suisse n'est pas en reste, avec un investissement qui se monte à 1'422 millions de dollars US en titres et en crédits. Ceci lui vaut d'avoir aussi une place parmi les lanternes rouges du classement en plus de celle parmi les « runners up ».

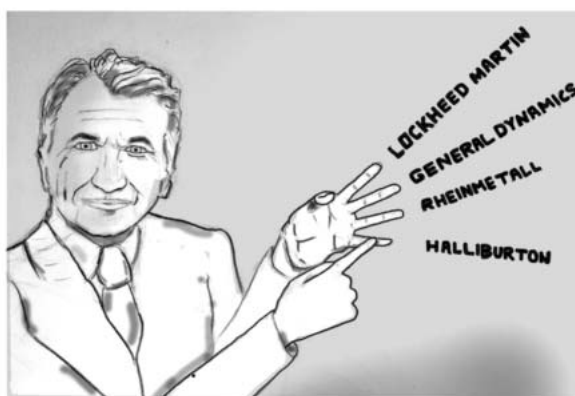
Il est intéressant de constater que les banques cantonales aussi sont impliquées dans des entreprises aux activités litigieuses à travers Swisscanto Holding. Concrètement, il s'agit de Safran, une multinationale dont une filiale, Snecma, est impliquée dans la production d'armes prohibées par la loi internationale. Questionnée par le GSsA concernant ses activités financières dans l'industrie de la bombe atomique, la Banque Cantonale Zurichoise répondit : « la ZKB ne finance ni n'investit activement dans des entreprises d'armement qui produisent des armes prohibées par le droit international. »

D'après « Don't Bank on the Bomb », pourtant Safran fait partie de ces entreprises. Pourquoi de telles pratiques sont tolérées malgré leur illégalité est explicité dans l'article « les lacunes de la LFMG » ci-contre.

De meilleures banques dans les autres pays

Où se trouvent les banques exemplaires ? Celles qui sont capables de suivre les indices des marchés sans pour autant investir dans les bombes atomiques ? Il semblerait qu'en Hollande, en Suède et en Norvège, de nombreux instituts financiers font office de pionniers. Peut-être qu'il vaudrait la peine d'adopter les pratiques d'investissements et les codex d'éthique de ces banques, aussi bien que l'arsenal et l'implémentation juridique en vigueur dans ces pays. Ainsi, peut-être qu'un jour, au moins une banque suisse figurera au « Hall of Fame ».

La guerre. A qui profite-t-elle?



Profitez vous-mêmes:



Fonds de placement

INTERDICTION DE FINANCEMENT

Les lacunes de la loi fédérale sur le matériel de guerre

La loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) comporte une interdiction de financement de matériel de guerre prohibé par le droit international. Cependant, les institutions financières suisses financent tout de même la fabrication de bombes atomiques et de bombes à sous munitions. Comment cela est-il possible ? Par Meret Schneider

L'interdiction de financement a pour but d'empêcher que nos économies ou l'argent des caisses de pension soient investis dans le financement de bombes atomiques ou de bombes à sous munitions. Comment est-il possible, que les banques suisses investissent malgré tout

dans des entreprises qui développent ou fabriquent des bombes atomiques ? L'une de causes réside les lacunes de la loi qui interdit le financement de matériel de guerre prohibé – bien que celle-ci prévoit à la fois l'interdiction de financement directe qu'indirecte, par l'achat de titres de firmes qui développent des armes nucléaires.

L'infraction objective ou subjective est commise lorsqu'il s'agit d'un financement direct (par l'octroi direct de crédits ou par un biais similaire), ce qui est rarement le cas dans la pratique. L'interdiction du financement indirect est plus problématique : celui-ci n'est que répréhensible lorsqu'il est possible de prouver

que cette manière de procéder a été employée pour contourner l'interdiction de financement direct. De plus, un obstacle supplémentaire rend quasi impossible la condamnation pour financement indirect de matériel de guerre prohibé devant un tribunal : le dol éventuel n'est pas explicitement punissable pénalement.

Un tigre de papier

Le dol éventuel prévoit qu'une personne se rend punissable, lorsque l'auteur de certains actes sait que le résultat prohibé est possible mais qu'il ne l'a pas voulu. Par exemple, lorsqu'un automobiliste roule trop vite, qu'il connaît les risques et provoque un accident, l'accident n'était pas

pour autant intentionnel. L'absence de cette provision dans la LFMG a pour conséquence qu'il est nécessaire de prouver non seulement le contournement du financement direct, mais aussi que celui-ci était délibéré. Dans la pratique, il est quasiment impossible de prouver l'intentionnalité du contournement. C'est pourquoi la LFMG est en fait un colosse aux pieds d'argile, incapable d'empêcher ce qu'elle prévoit de prohiber. Le GSsA, en partenariat avec d'autres organisations telles que ICAN (la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) s'engage pour l'obtention d'une LFMG stricte, qui permette de punir le financement direct et indirect de manière efficace.

COMMÉMORATION

Contre les pans sombres de l'histoire nationale et européenne

Quelle est la signification des événements qui sont commémorés cette année ?

Par Jo Lang

La Suisse conservatrice fête cette année les 700 ans de la bataille de Morgarten, bien que celle-ci n'ait rien à voir avec la naissance de la Confédération. De même, elle célèbre les 500 ans de la bataille de Marignan, bien que cet événement n'ait rien à voir les débuts de la neutralité. L'occupation de l'Argovie en 1415 est bien plus déterminante pour l'histoire de la Confédération. Les communes et leurs élites créèrent ensemble avec leurs sujets le devoir politique commun le plus important pour les Confédérés. Les conservateurs ignorent aussi 1915, l'année de la conférence européenne des opposants à la guerre de Zimmerwald. 1945 au contraire représente une Suisse qui est sortie intacte de la guerre, grâce à la mise à disposition de matériel de guerre et de services aux nazis.

1315 : une fondation sans Confédérés

Au plus tard depuis l'ouvrage majeur de Roger Sablonier « une fondation sans Confédérés » paru en 2008 il est du domaine de la culture générale que les conflits de 1315 n'avaient rien à voir avec une quelconque indépendance. Les causes de la bataille sont plutôt à chercher du côté de trois conflits, qui menèrent les Habsbourg et le duc Leopold à s'effriter avec les Schwyzois. En premier lieu, il y eu de violentes querelles dans la campagne entre l'abbaye d'Einsiedeln, un gros propriétaire terrien et les éleveurs de bétail Schwyzois en mal de terres. Le conflit mena à une attaque brutale de l'abbaye d'Einsiedeln le 6 janvier 1314. En tant que protecteurs de l'abbaye, les Habsbourg ne pouvaient pas accepter une telle situation. Le second conflit qui s'intriqua au premier était lié à la succession des Rapperswil. Eux aussi avaient leurs intérêts et ambitions propres dans la région des Waldstätten. Les Habsbourg se

disputaient la succession des Rapperswil avec Werner von Homburg, qui s'allia aux schwyzois. Le troisième conflit opposait Ludwyg de Bavière et Frédéric le Bel, le frère de Léopold, dans la lutte pour le trône. Schwyz s'était allié à la Bavière. La lettre de Morgarten – dans laquelle les Habsbourg reconnaissent le baillage des Schwyzois – démontre très bien qu'il n'y avait pas de vellétés de bouter les Habsbourg hors de la région. Pour les élites locales maintenant enrichies, il s'agissait plutôt de renforcer leur emprise sur les communes et envers les Abbayes.

1415 : une fondation avec des sujets

L'occupation de l'Argovie 100 ans plus tard par les Bernois et les Zurichois au détriment des Habsbourg, eut lieu sur invitation du roi anti-Habsbourg Sigismund. La création d'entités communales dans le comté de Baden et dans le Freiamt, puis dans la Suisse Orientale et au Tessin donna aux Confédérés un devoir commun, qui devait rester leur prérogative principale jusqu'à l'effondrement de l'ancienne Confédération en 1798. Les questions d'administration étaient en effet les seules qui requerraient une majorité et non l'unanimité. Dans ce domaine au moins une certaine coopération entre les Confédérés devait avoir une certaine efficacité, même après le schisme religieux. Ainsi, ce qui définit la continuité de l'ancienne Confédération, ce n'est pas le mouvement pour la libération, mais bien l'administration et l'oppression des sujets communs.

8. Mai : fin du nazisme et début des guerres de décolonisation

Comme nous avons déjà parlé de Marignan et de Zimmerwald dans l'avant-dernière édition du journal du GSsA, nous nous propulsons maintenant en l'an 1945. La capitulation du Reich allemand le 8 mai 1945 a signifié la libération du fascisme pour l'Europe. Des millions de soldats soviétiques, américains, britanniques

mais aussi asiatiques et africains l'ont payé de leur vie. Et précisément parce qu'ils sont morts aussi pour notre pays, il est particulièrement honteux que la Suisse ait renvoyé 30'000 réfugiés vers une mort certaine.

Lors des commémorations à cette époque pour la fin de la guerre, nous devons nous souvenir de deux tragédies survenues sur sol extra-européen. L'une d'entre elles à Hiroshima et à Nagasaki. Aujourd'hui encore, il y a des voix qui soutiennent que le largage des bombes atomiques était un mal nécessaire pour en finir avec le militarisme japonais. En réalité, il s'agissait surtout de libérer l'île sans l'aide soviétique. La seconde tragédie a eu lieu à Sétif. En cette même journée au cours de laquelle l'Europe fêtait la libération

du fascisme, les troupes françaises perpétrèrent un massacre qui couta la vie à plus de 40'000 algérien-ne-s. Parmi les victimes, pour la plupart musulmanes, il se trouvait des vétérans qui avaient combattu contre le nazisme avec l'uniforme français. Les mouvements anticoloniaux en Afrique et en Asie ont étudié de près la répression de la puissance coloniale française. 1945 signifie aussi le début des guerres de décolonisation. Ceux ou celles qui se le cachent peuvent bien être européocentristes, mais surtout ils/elles ne sont clairement pas humanistes.

Que toutes les commémorations soient une occasion de remettre en question les vellétés d'instrumentalisation nationalistes et occidentalistes ainsi que de les combattre !

8. Mai 1945: La liberté pour la France, mais pas pour l'Algérie



OBLIGATION DE SERVIR

Sauvetage de l'armée par le travail forcé prescrit par l'état

Une ombre plane sur la Suisse : celle de l'obligation de servir. Bien que la commission d'étude sur l'obligation générale de servir (CEOS) conclu en 1996 déjà qu'une obligation générale de servir n'avait pas lieu d'être, le sujet fait à nouveau l'objet de vifs débats. Ceux-ci sont menés de front par divers groupes parlementaires, soutenus par une brochure d'Avenir Suisse ainsi qu'un groupe de travail consacré au système de l'obligation de servir fondée par la Confédération. La discussion manque cependant l'essentiel. Par Thomas Leibundgut

L'obligation généralisée de servir était à nouveau sur toutes les lèvres au début de l'année : Avenir Suisse, le think tank libéral des riches et des puissants proposa de remplacer le service militaire par une obligation de servir générale, et ce pour compenser le fait que de moins en

moins d'élites suisses s'engagent dans le volontariat ou le travail de milice. Cependant, la CEOS avait en 1996 déjà qu'aucune obligation générale de servir ne devait être introduite, et que le service militaire en vigueur ne devrait pas être rendu obligatoire pour les femmes, et ce pour des raisons « techniques, économiques et juridiques ». De plus, la commission redoutait que l'introduction d'un service généralisé quel qu'il soit mette en péril le primat de l'armée dans ce secteur.

Le nerf de la guerre est ainsi énoncé : la position ébranlée du service militaire. Au centre de tous les débats du groupe de travail sur l'obligation de servir on retrouve le concept d'« égalité face aux obligations militaires », dévoilant les intentions de sauvetage du service militaire qui animent ce groupe. Pour Avenir Suisse aussi, toute obligation de servir est envisageable uniquement au sein de l'armée.

Qu'Avenir Suisse veuille conserver l'armée dans le 21ème siècle apparaît de manière évidente dans ses réponses à l'argument phare des opposants à l'obligation générale de servir : l'interdiction du travail forcé, article 4 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. L'article stipule que « Nul ne peut être astreint à accomplir un travail forcé ou obligatoire. » Les seules exceptions étant : « tout service de caractère militaire ou, dans le cas d'objecteurs de conscience dans les pays où l'objection de conscience est reconnue comme légitime, à un autre service à la place du service militaire obligatoire ». Le service civil ou une autre forme de service, ne peuvent être considérées dans ce contexte que comme une alternative au service militaire. Avenir Suisse ne pose aucun contre-argument à cette problématique fondamentale. Au-delà même de cette question essentielle, divers problèmes se poseraient dans la mise en œuvre

concrète, comme nous le voyons déjà dans le service civil aujourd'hui. Dans le secteur des soins, entre autres, les civilistes manquent d'une formation adéquate. Ils ne peuvent souvent que soutenir un service, ce qui est certes précieux au niveau social, mais ne résout aucunement le manque de personnel dans le système des soins. Les coûts pour ce type d'engagement peuvent être relativement élevés, la main publique payant pour les pertes de gains des civilistes. Ce même argent pourrait être utilisé pour former du personnel supplémentaire ou augmenter les salaires afin de rendre la profession plus attractive. Demeure finalement la question du caractère volontaire : l'engagement social de personnes forcées n'est probablement pas aussi bon que celui de volontaires motivés. Les problèmes de l'obligation généralisée de servir sont suffisamment frappants pour renoncer à cette expérience.

INTERVIEW

Armée de mon marteau

Une interview avec l'infatigable activiste Angie Zelter

Angie, née un 5 Juin 1951, est une militante pacifiste, écologiste et pour les droits humains, qui a initié d'innombrables campagnes au niveau national et international. Nous avons fait sa connaissance en mars lors du blocus à Burghfield (voir article ci-contre). Angie a acquis une certaine renommée dans le monde de l'activisme pour ses originales actions non-violentes. Celle qui se définit en tant que citoyenne du monde est aussi auteure de nombreux ouvrages au sujet de la résistance non-violente et des campagnes concrètes desquelles elle était au cœur.

Parmi tous les thèmes pour lesquels tu t'engages, tu investis beaucoup d'énergie contre l'industrie de l'armement. Pourquoi cet intérêt ?

Cela m'a toujours profondément perturbé. Je trouve cela abominable que des gens puissent gagner leur vie en vendant des armes à des régimes tout en sachant que celles-ci sont utilisées à des fins de répression ou d'exploitation de pays tiers. Dans les années 1990, j'ai suivi le conflit au Timor Oriental et appris comment des groupes entiers de population furent massacrés par des Jets « Hawk » fabriqués en Grande-Bretagne. J'ai donc rejoint un groupe de femmes et nous avons décidé de désarmer un jet Hawk afin d'empêcher qu'il soit exporté vers l'Indonésie. Nous étions dix et nous nous sommes préparées à cette action durant une année entière.

Dis-nous en plus !

Seules quatre d'entre nous pouvaient prendre le risque d'être arrêtées par la police. Les six autres ne pouvaient se le permettre pour différentes raisons. Certaines étaient mères de jeunes enfants ou ne pouvaient se compromettre

pour des raisons professionnelles. Nous nous sommes préparées à l'action une année durant. Nous avons décidé de qui ferait quoi – trois se sont introduites dans le site dans lequel le jet était gardé. Je suis restée dehors et me suis occupée de la presse. Notre groupe de quatre fut le visage public de l'action et nous dûmes en assumer les conséquences. Les six autres nous ont énormément soutenues dans l'ombre. Nous avons désarmé le jet en détruisant des instruments fragiles nécessaires à son fonctionnement à l'aide d'un marteau. Ainsi, l'avion de chasse ne pouvait pas être exporté en Indonésie et être utilisé dans le génocide au Timor Oriental.

Mais cela aurait dû avoir pour conséquence une peine de prison, non ?

Oui, les quatre d'entre nous qui étions publiquement responsables de l'action auraient pu être emprisonnées. Mes enfants étaient déjà à l'université et cela ne représentait donc pas un problème pour moi. Et j'avais déjà fait quelques peines de prison avant. Je savais ce qui m'attendait. Je me suis dit que j'utiliserais ce temps pour moi à bon escient, pour me cultiver. Apprendre une nouvelle langue.

As-tu été étonnée de votre acquittement ?

Oui et non. Je crois que j'étais la seule de notre groupe, les « Seeds of Hope » qui soutenait depuis le début que nous pouvions nous en tirer sans peine de prison, car j'avais déjà beaucoup d'expérience des tribunaux. J'ai fortement insisté sur le fait que nous documentions notre action dans le moindre détail. Nous avons produit un tract et une vidéo qui expliquaient tout, aussi bien pour le jury que pour l'opinion publique. Nous avons employé les mots justes : n'utilisez pas le terme de déprédation mais de désarmement de l'avion de chasse. Ne dites pas que le but est d'attirer l'attention du public – ce n'est pas la raison de notre action. Nous le

faisons pour sauver des vies humaines, afin d'empêcher l'utilisation de cet avion dans un génocide. Il en va en fait de la lutte contre le crime.

As-tu participé à d'autres actions de ce genre ?

Nous avons fait beaucoup d'actions en tant que « Trident Ploughshare ». J'ai passé cinq mois en prison après une action de ce genre contre des sites du programme d'armement atomique TRIDENT. Trois d'entre nous avons pris un bateau et nous sommes introduits dans un laboratoire de testage flottant du TRIDENT sur le Loch Goil. Ce laboratoire de test était un élément central du programme, qui permettait de rendre le TRIDENT opérationnel. Nous avons vidé tout le laboratoire et jeté une partie du mobilier par-dessus bord. Ensuite, nous avons sorti nos marteaux et nous nous sommes occupés du reste. Après notre action, le laboratoire était inutilisable et nous avons réussi à détruire un maillon important de la chaîne du système de test des armes atomiques.

Et à nouveau, pas de peine d'emprisonnement ?

Oui. Notre action se basait sur les principes moraux et juridiques selon lesquels le programme d'armement atomique britannique « TRIDENT » est un système d'armement qui mène-

ra au massacre d'innombrables civils innocents. En tant qu'être humain capable d'amour et de sensibilité, il est de notre obligation de tout mettre en œuvre afin d'empêcher l'utilisation de ce système d'armement. Notre action était sûre à tout moment et aussi non-violente. Nous en assumons l'entière responsabilité.

D'après vous, votre action n'était donc pas seulement légitime, mais aussi légale ?

Exactement ! Toutes les actions de TRIDENT Ploughshare sont basées sur le droit international. C'est illégal de se préparer à commettre des crimes de guerre. C'est un crime d'utiliser des armes qui ne permettent pas de discerner entre des cibles civiles et militaires et qui de plus détruisent l'environnement pour des dizaines d'années. TRIDENT, c'est la terreur nucléaire et l'OTAN est une organisation terroriste lorsqu'elle menace d'utiliser de telles armes de destruction massive. Toutes mes actions sont non-violentes et sanctionnées par le droit international. Lorsqu'un gouvernement ne respecte pas le droit international, tu as le droit en tant que citoyenne d'empêcher un crime de guerre. Ce précepte est issu des principes de Nuremberg.

L'interview avec Angie Zelter fut réalisée par Jannik Böhm.



Photo: Wolfgang Schmidt, ©The right livelihood award foundation

ARMEMENT

Blocus de l'usine de production d'armes nucléaires

Une importante action de blocus de l'usine de fabrication de bombes atomiques AWE (Atomic Weapons Establishment) eut lieu le 02 mars 2015 à Burghfield en Grande Bretagne. Plusieurs centaines d'activistes de toute l'Europe participèrent à cette action directe non-violente. En tant que membre du réseau antimilitariste européen, le GSsA aussi était présent.

Par Nora Komposch et Jannik Böhm

En Grande-Bretagne, la question du renouvellement du bouclier de défense antimissile nucléaire TRIDENT – chiffrée à 100 milliards de livres – fait débat. Et pour cause : certaines des ogives nucléaires produites à Burghfield sont huit fois plus puissantes que « Little Boy » et « Fat Man », les bombes qui ravagèrent Hiroshima et Nagasaki. Si ces bombes venaient à exploser, volontairement ou par accident,

cela provoquerait un hiver nucléaire qui détruirait la vie à des kilomètres alentour. Que la résistance s'organise est important et juste.

Les activistes créèrent une chaîne humaine à l'aide de tuyaux et bloquèrent ainsi la route menant à l'usine. Bien qu'un blocus général ne fut pas possible en raison de la forte présence policière, l'action fut couronnée de succès : il n'y eut aucune arrestation, aucun(e) blessé(e) et en prime un écho médiatique international considérable. Ce blocus fut le lancement d'un mois complet d'actions contre l'armement atomique, organisé par Action AWE, une coalition qui s'engage depuis 2012 contre le renouvellement de TRIDENT. Le nouveau parlement britannique, élu ce mois-ci, va décider du sort du bouclier de défense antimissile. Si la pression exercée suffira pour provoquer un arrêt du programme relève pour le moment encore du domaine de la spéculation.

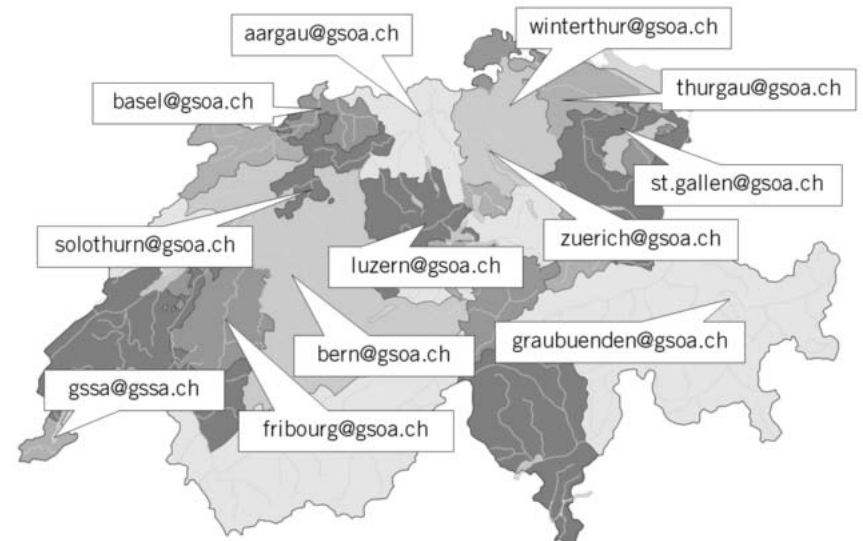


Blocus à Burghfield (GB)

Nous dépendons de tes dons Engage-toi dans ta région !

Les derniers mois ont été très intenses et ont demandé l'engagement intense des membres du GSsA. Créativité et énergie mis-à-part, la campagne contre le Gripen a aussi eu quelques coûts financiers. Il va sans dire que nous allons continuer à nous engager pour les buts du GSsA avec le même élan. Afin que nos efforts puissent dans le futur aussi avoir un impact important sur la politique suisse, nous avons besoin de moyens financiers. En faisant un petit ou un grand don à l'aide du bulletin de versement ci-joint, tu permets non seulement notre engagement, mais tu es aussi partie prenante des succès du GSsA ! **Merci !**

Les groupes régionaux sont la colonne vertébrale du GSsA. Ils participent activement aux prises de décisions du GSsA Suisse et organisent indépendamment leurs propres actions et événements. Participer à la réunion d'un groupe régional de ta région est un moyen très simple de s'engager auprès du GSsA. Tu as envie de devenir actif ? Contacte-nous à l'une des adresses mentionnées ci-dessous. **Nous nous réjouissons déjà de te rencontrer !**



GREGOR. Les histoires de Gregor, l'arme aventureuse

Gregor, une arme respectable, raconte ses expériences dans un monde dans lequel les armes (à son avis) n'ont pas toujours le statut qu'elles méritent. De son point de vue, il clarifie les malentendus et les préjugés à l'égard de ses pairs, qui, malheureusement trop souvent le relation trouble entre l'homme et l'arme. Suivez Gregor et ses aventures sur Facebook. <https://www.facebook.com/gregor.gewehr>



Impressum

rédaction : Felix Birchler (fb), Jannik Böhm (jb), Stefan Dietiker (sd), Tobias Estermann (te), Adi Feller (af, responsable), Daniela Fischer (df), Amanda Gavilanes (ag), Josef Lang (jl), Thomas Leibundgut (tl), Nora Komposch (nk), Beni Müller (bm), Martin Parpan (mp), Seraina Patzen (sp), Nikolai Prawdzc (np), Tobia Schnebli (ts), Meret Schneider (ms), Fabian Stalder (fs), Andreas Weibel (aw)

Abonnement : 20.- par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, fax: 022 320 69 48, E-mail: gssa@gssa.ch

ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression : ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili **Tirage :** 5'000 exemplaires

Courrier des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs se réservent le droit d'écourter soumissions. Se il vous plaît nous informer de changements d'adresse, incorrectes et / ou adresses en double. Le contenu de ce journal sont soumis à une licence Creative Commons. À des fins non-commerciales, ils peuvent être utilisées librement à condition que la source soit mentionnée.

Talon de Commande



Nombre	Description	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» homme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» femme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «If war is the answer....»	blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> XL	Fr. 25.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="checkbox"/> blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Suisse sans armée», avec la colombe	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> bleu	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	Drapeaux arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> pace <input type="checkbox"/> pau <input type="checkbox"/> salam <input type="checkbox"/> shalom / <input type="checkbox"/> salam-shalom		Fr. 10.-/20.-	
	Autocollant «L'armée, ça tue, ça pollue...»			Fr. 1.-	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»	<input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> blanc		Fr. 3.-	
	Véritable couteau suisse «GSsA»			Fr. 25.-	
	Couteau porte-clés «GSsA»			Fr. 15.-	
	Badge «NON aux nouveaux avions»			gratuit	
	Livre « <i>Quand l'esprit de Genève s'embrase - au delà de la fusilade du 9 novembre 1932</i> », Jean Batou (2012)			Fr. 34.-	
	Livre « <i>La non-militarisation et les pays sans armée: une réalité</i> », C. Barbey (2001)			Fr. 10.-	
	Livre « <i>Aimez vos ennemis</i> », traité de communication non-violente, Michel Monod (2006)			Fr. 20.-	
	Livre « <i>La Suisse sans armes</i> », Roman Brodmann (1975)			Fr. 29.-	
	Bande Dessinée « <i>Léon Coquillard: divisionnaire de l'après 26 novembre</i> » de ZEP (1990)			Fr. 12.-	
	Journal « <i>Une Suisse sans armée</i> » du n. 1 à 96. Numéro(s) _____			Fr. 1.-	
	Frais de port				Fr. 3.-
	Somme totale de la facture				

Nom

Prénom

Rue

N°

NPA

Lieu

Tél.

E-mail

A renvoyer au GSsA, case postale 151, 1211 Genève 8
ou par courriel à materiel@gssa.ch